

AVRIL 2008

# ENTRE NOUS

Bulletin Communal d'Information  
N°459



Dépôt légal:328/820

Imprimerie Mairie de Thiaville

Directeur de publication : Michel GEORGES

Équipe de rédaction : Marie-claude HILSELBERGER , Odile LHUILLIER  
Martine PETTOVEL , Damienne VILLAUME

Mise en page : Dominique THIRIET



#### **Sommaire :**

- **Élections Municipales**
- **Élections Cantonales**
- **Compte rendu du Conseil**
- **Délégations**
- **Budget**
- **Horaires Religieux**
- **Comité des fêtes**
- **Infos jeunes**
- **Clin d'œil**
- **Coin santé**

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient tous les électeurs pour leur confiance et leur soutien. La nouvelle équipe souhaite poursuivre les actions mises en œuvre et faire le maximum pour améliorer encore la vie du village.

Un conseiller est présent dans chaque secteur de notre village et il est à votre écoute, n'hésitez pas à le contacter et à lui faire part de vos remarques et suggestions.

## ELECTIONS MUNICIPALES 2008

Elles se sont déroulées le dimanche 09 mars 2008. Le dépouillement a donné les résultats suivants:

Inscrits : 450, votants: 377, nuls: 12, exprimés: 365

Sont élus:

Annie BURGAN

2 rue des Acacias



Marie-Claude HILSELBERGER

31 rue du Gal J. Paradis



Odile LHUILLIER

22 rue des Vosges



Martine PETTOVEL

10 les Hayottes



Damienne VILLAUME

8 rue Pierre Pierron



Sylvain BARP

1 rue de la Côte



Marcel BONTEMPS

15 rue du Moulin



Joël BOUDOT	25c rue de Fagnoux	
Michel CHANDELLIER	rue de l'Eglise	
Éric CORAZZA	16 rue de Bellevue	
Michel GEORGES	1 rue du Petit Paris	
Bernard PIERRAT	10 rue d'Alsace	
Éric POIREL	13 rue de la Libération	
Eddy REY	Chemin de Grandrupt	
Dominique THIRIET	25bis rue de Fagnoux	

## ELECTIONS CANTONALES 2008

Pour THIAVILLE sur MEURTHER

1er tour: Mme FALQUE : 145 voix  
 Mr LE PAIGE : 85 voix  
 Mr DEMANGE : 64 voix  
 Mme THIRY : 43 voix

2ème tour: Mme FALQUE : 159 voix élue  
 Mr DEMANGE : 47 voix

## EN DIRECT DU CONSEIL 15 mars 2008

Les élus étaient réunis le samedi 15 mars 2008 à 10h00 pour procéder à l'élection de la Municipalité. Tous étaient présents.

### 1. Installation du nouveau Conseil Municipal

Michel GEORGES Maire sortant, installe les 15 conseillers municipaux élus le 09 mars. Eric POIREL est nommé secrétaire de séance pour procéder à l'élection du Maire.

### 2. Election du Maire

Est candidat : Michel GEORGES

Votants: 15 Nul: 1 (bulletin blanc) Exprimés: 14

A obtenu: Michel GEORGES 14 voix élu Maire

Le Maire remercie sincèrement tous les conseillers pour leur soutien et les assure qu'il poursuivra avec eux un travail d'équipe, en parfaite confiance, dans le respect des diversités d'opinions, dans la transparence et l'équité avec le souci de l'intérêt général qui prime de très loin les intérêts privés.

### 3. Détermination du nombre d'adjoints

Les résultats du vote indiquent :  
pour 4 adjoints : 13 voix

#### Election du 1<sup>er</sup> adjoint

1 candidature est enregistrée : Dominique THIRIET

Résultat du vote : Dominique THIRIET 14 voix (élu) 1 blanc

#### Election du 2<sup>ème</sup> adjoint

1 candidature est enregistrée : Damienne VILLAUME

Résultat du vote : Damienne VILLAUME 13 voix (élue) 1 blanc et (1 voix pour Sylvain BARP)

#### Election du 3<sup>ème</sup> adjoint

1 candidature est enregistrée : Sylvain BARP

Résultat du vote : Sylvain BARP 12 voix (élu) et (3 voix pour Eric POIREL)

#### Election du 4<sup>ème</sup> adjoint

1 candidature est enregistrée : Eric POIREL

Résultat du vote : Eric POIREL 13 voix (élu) 1 blanc et (1 voix pour Eddy REY)

## Délégation des adjoints :

Délégation à Dominique THIRIET,

1<sup>er</sup> adjoint :

- Communication, informatique
- Affaires scolaires
- Affaires culturelles
- Rapport de bon voisinage

Tél: 06.12.51.46.14

Délégation de Damienne VILLAUME,

2<sup>ème</sup> adjointe

- Vie associative
- Comité des Fêtes
- Environnement

Tél: 06.84.24.40.38

Délégation de Sylvain BARP,

3<sup>ème</sup> adjoint

- Forêt
- Travaux
- Voirie

Tél: 03.83.71.41.65

Délégation de Éric POIREL,

4<sup>ème</sup> adjoint

- Eau
- Assainissement
- Fêtes, cérémonies, manifestations

Tél: 06.81.98.99.13

## EN DIRECT DU CONSEIL 4 avril 2008

### formation des commissions

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

D. P. U. (Droit de Prémption Urbain)

Annie BURGAN, Eric Poirel, Sylvain BARP, Eric CORAZZA

Travaux

Michel CHANDELLIER, Bernard PIERRAT, Sylvain BARP, Eric CORAZZA, Annie BURGAN, Martine PETTOVEL, Marcel BONTEMPS

#### Eau, Assainissement

Eric POIREL , Sylvain BARP , Odile LHUILLIER , Marcel BONTEMPS , Damienne VILLAUME , Bernard PIERRAT

#### COMITE DES FETES

Michel GEORGES , Damienne VILLAUME , Martine PETTOVEL , Dominique THIRIET , Joël BOUDOT , Michel CHANDELLIER, Eric POIREL , Sylvain BARP , Eddy REY , Marie Claude HILSELBERGER

#### Forêts

Eric CORAZZA , Marcel BONTEMPS , Sylvain BARP , Michel CHANDELLIER , Dominique THIRIET .

#### Communication

Dominique THIRIET , Eddy REY , Damienne VILLAUME , Marie Claude HILSELBERGER , Odile LHUILLIER , Martine PETTOVEL .

#### Comité d'Entraide pour les Affaires Sociales

Joël BOUDOT , Dominique THIRIET , Marie Claude HILSELBERGER , Odile LHUILLIER , Annie BURGAN , Eric POIREL .

#### Conseil Communautaire

4 titulaires : Joël BOUDOT , Damienne VILLAUME , Michel GEORGES , Annie BURGAN

4 suppléants : Martine PETTOVEL , Dominique THIRIET , Sylvain BARP , Eric CORAZZA .

#### P. A. G. (Parc d'Activité de Grandrupt)

Michel GEORGES , Dominique THIRIET , Eric CORAZZA , Martine PETTOVEL , Annie BURGAN , Marcel BONTEMPS .

#### S.I.E.C. (Syndicat Intercommunal d'Epuration du Clairupt)

Titulaires : Michel GEORGES , Sylvain BARP , Damienne VILLAUME , Eric POIREL .

Suppléants : Dominique THIRIET , Marcel BONTEMPS .

Office Municipal des sports

Bernard PIERRAT , Éric POIREL , Dominique THIRIET , Damienne VILLAUME .

S I G. (Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Baccarat)

Odile LHUILLIER , Marie Claude HILSELBERGER .

Comité de desserte

Martine PETTOVEL , Marcel BONTEMPS .

Déléguée au Conseil d'Ecole

Damienne VILLAUME

S.D.A.A. (Assainissement)

Michel GEORGES , Éric POIREL

Souvenir Français

Michel POIREL

Correspondant Défense

Joël BOUDOT

Délégations au Maire :

En vertu de l'article L 2122-22, le Maire peut être chargé :

De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes.

De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption , que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions que fixe le conseil municipal suivant l'avis des la commission DPU.

De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de (5.000 € maximum)

De donner l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.

De réaliser les lignes de trésorerie d'un montant maximum de (50.000 €)

De signer des baux , concernant les locataires des logements communaux.

De renouveler les contrats d'entretien.

## Présentation du budget

### C.C.A.S.

	C.A.2007	B.P. 2008
Dépenses fonctionnement	2.245,90 €	3.872,00 €
Recettes fonctionnement	1.000,00 €	3.872,00 €
Résultat de l'exercice 2007	-1.245,90 €	
Résultat reporté 2006	+ 4.617,14 €	
A reporter sur 2008	+ 3.371,24 €	

### Caisse des Ecoles

	C.A.2007	B.P. 2008
Dépenses fonctionnement	2.031,24 €	3.311,00 €
Recettes fonctionnement	2.033,00 €	3.311,00 €
Résultat 2007	+ 1,76 €	
Résultat reporté 2006	+ 390,73 €	
A reporter sur 2008	+ 392,49 €	

### Forêt

	C.A. 2007	B.P. 2008
Dépenses fonctionnement	27.422,96 €	74.889,00 €
Recettes fonctionnement	19.540,69 €	75.837,00 €
Résultat 2007	-7.882,27 €	
Résultat reporté 2006	+57.218,81 €	
A reporter sur 2008	+49336.54 €	
Dépenses investissement	1.664,96 €	174.083,00 €
Recettes investissement	53.921,12 €	174.083,00 €
Solde investissement 2007	52.256,16	
Résultat d'invst reporté	+100.767,94 €	
Reste à réaliser	93.314,00 €	
Solde investissement	+ 7.453,94 €	

**Restes à réaliser en dépenses d'investissement :**

Chemin de la Maison Ronde : 4.900 €

Acquisition terrains : 3.500,00 €

Chemin Hazelle : 30.000 €

Réfection chemins : 36.585,00 €

Reconstitution forêt : 18.329,00 €

**Dépenses d'investissement 2008 :**

Emprunts : 491.00 €

Imprévus : 6.000 €

Reconstitution forêt : 73.315,00 €

**Restes à réaliser en recettes d'investissement :**

NEANT

**Recettes d'investissement 2008**

Subvention reconstitution : 73.315,00

## Eau – Assainissement

	C.A. 2007 Eau/Assaini	B.P. 2008
Dépenses fonctionnement	75.436,03 €	105.601,00 €
Recettes fonctionnement	84.668,99€	149.312,00 €
Résultat 2007	+ 9.232,96€	€
Résultat reporté 2006	+65.528,83€	€
A reporter sur 2008	+74.761,79 €	€
Dépenses investissement	64.052,08 €	72.291,00 €
Recettes investissement	44.601,60 €	72.291,00 €
Résultat reporté 2006	52.840,61€	€
Solde investissement	+33.390,13 €	€

### Programmes 2008 :

**Emprunts : 10.700,00 €**

**Amortissements : 13.100,00 €**

**Compteur Général : 1000,00 €**

**Pompes : 18.000,00 €**

**Compteurs : 2.000,00 €**

**Relevages pompes : 4.000,00 €**

**Tableau surpresseur : 5.000,00 €**

**Assainissement: 5.000,00 €**

**Rue Vosges : 11.491,00 €**

**Source Passage Vaches : 2.000,00 €**

## Commune

	C.A. 2007	B.P. 2008
Dépenses fonctionnement	296.690,17 €	319.491,00 €
Recettes fonctionnement	321.460,29 €	319.491,00 €
Résultat 2007	+ 24.770.12 €	
Résultat reporté 2006	+58.955,11 €	
A reporter sur 2008	+83.725,23 €	
Dépenses investissement	215.697,97 €	380.030,00 €
Recettes investissement	131.504,85 €	380.030,00 €
Solde investissement 2007	- 84.193,12 €	
Résultat reporté 2006	23.458,67 €	
Reste à réaliser dépenses investissement	282.780,00 €	
Reste à réaliser recettes investissement	343.948,00 €	

**Restes à réaliser en dépenses d'investissement :**

Alarme :	4.590,00 €
Logiciels :	873,90€
Cimetière	764,13 €
PLU	330,69 €
Panneaux, poubelles	1.425,00 €
Pré de la Scie	129.280,14 €
Pré Scie (Lachapelle)	<u>145.516,14 €</u>
	282.780,00€

**Dépenses d'investissement 2008 :**

Emprunts :	5.810,00 €
Cautions:	306,00 €
TVA Lachapelle (txx connexes) :	8.344,00 €
Pré de la Scie :	13.926,00 €
Ordinateur école :	380,00 €
Sanitaires école :	4.050,00 €
Imprévus:	1.999,55 €
Branchement gaz	1.200,00 €
Serrure ventouse Gde Salle	500,00 €
Déficit 2008	<u>60.734.45 €</u>
	97.250,00 €

**Restes à réaliser en recettes d'investissement :**

Emprunt:	25.000,00 €
Vente maison :	50.000,00 €
Pré Scie :	251.541,00 €
Subvention beffroi	5.527,00 €
Subvention éclairage	<u>11.880,00 €</u>
	343.948,00 €

**Recettes d'investissement 2008**

FCTVA	31.387,00€
TLE	2.000,00 €
Subventions sanitaires	<u>2.695,00 €</u>
	36.082,00 €

Le Conseil décide de ne pas modifier le prix du m<sup>3</sup> d'assainissement pour l'année 2008 et le maintient à 1.63 euro,

Précise que ce tarif se décompose comme suit:

0,265 euro/m<sup>3</sup> : redevance de pollution Rhin-Meuse (montant valable pour facturations établies en 2009 de l'eau consommée en 2008 connue ultérieurement).

1,365 euro/m<sup>3</sup> : part communale comprenant les frais de stérilisation, neutralisation, analyse, énergie électrique, entretien du réseau.

Précise que les abonnés utilisant l'eau pour l'élevage ou l'arrosage et disposant d'un système spécifique de comptage ne sont pas assujettis à la redevance de pollution.

Précise que l'eau facturée à Lachapelle ne comprend pas la redevance de pollution.

Précise enfin que conformément à la DCM du 22/09/2000, il sera perçu un abonnement au service des eaux équivalent à 12 m<sup>3</sup> (compteur de 15 mm), ou 24 m<sup>3</sup> (compteur de 25mm), ou 30 m<sup>3</sup> (compteur de 30 mm), ou 40 m<sup>3</sup> (compteur de 40 mm), ou 50 m<sup>3</sup> (compteur de 50mm),

Le Conseil précise que les facturations établies à compter du 1er janvier 2008 feront apparaître une redevance pour modernisation des réseaux de collecte (montant communiqué fin novembre 2007 pour les factures établies en 2008 : 0,300 euro/m<sup>3</sup>).

Le Président donne lecture de la lettre de l'Office National des forêts du 21/03/2008 présentant le programme d'actions prévues dans notre forêt.

Après en avoir délibéré, le conseil retient les actions suivantes:

Travaux d'investissement ( travaux sylvicoles dans les peuplements)

-Dégagement manuel pour 6.950 euros parcelles 15 à 18 20, 22, 23, 29 à 33.

travaux subventionnés par le dossier n°07000080

-Création de cloisonnements d'exploitation pour 5.820 euros parcelles 15 à 18 20, 22, 23, 29 à 33.travaux subventionnés par le dossier n°07000080.

-Dégagement manuel pour 5470 euros parcelles 2, 4à6, 10, 11, 13 et 24.travaux subventionnés par les dossiers n°07000079 et 22607D088000063.

-Entretien et cloisonnements pour 8.250 euros parcelles diverses. Travaux subventionnés par les dossiers N°07000079 et 07000080

Le Président donne lecture des indications reçues des services fiscaux concernant la fixation des impôts 2008 et demande aux élus de fixer le montant des quatre taxes. Le conseil décide de majorer ces taxes de 1,5% à l'exclusion de la taxe professionnelle:

Taxe d'habitation:	7,19%	recette attendue: 28.875 euros
Foncier bâti:	8.63%	recette attendue: 24.466 euros
Foncier non bâti:	25.05%	recette attendue: 2.455 euros
Taxe professionnelle:	11.64%	recette attendue: 34.350 euros

Dans le cadre du projet de construction de 15 logements individuels à THIAVILLE sur MEURTHE par l'OPL de LUNEVILLE, le Président donne lecture à l'assemblée du projet de convention de financement d'une part et du projet de rétrocession à la commune d'une partie de la parcelle ZA 59 en l'excluant du bail emphytéotique d'autre part.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer:

-La convention de financement à passer avec l'OPL.

-l'acte notarié à passer devant Maître RENAUD.

## LA VIE DU VILLAGE

Monsieur DIDIER André Paul François né à THIAVILLE sur MEURTHE le 13 Octobre 1929 est décédé le 1er avril 2008

A sa famille dans la peine nous adressons nos très sincères condoléances.

## MARIAGE

Monsieur Didier GUYOT unira sa destinée à celle de Mlle Marie LAPASSET le samedi 10 mai 2008

## HORAIRE DES MESSSES

Jeudi 1er mai	DENEUVRE 10h30
Dimanche 4 mai	BACCARAT 10h30
Jeudi 11 mai	BACCARAT 10h30
Samedi 17 mai	LACHAPELLE 18h
Samedi 24 mai	THIAVILLE 18h
Samedi 31 mai	BERTRICHAMPS 18h
Samedi 7 juin	DENEUVRE 18h
Dimanche 15 juin	BACCARAT 10h30
Samedi 21 juin	LACHAPELLE 18h
Samedi 28 juin	THIAVILLE 18h



### Urgences

POMPIER	18
GENDARMERIE	03.83.75.34.82
URGENCE MEDICALE - SAMU	15
CENTRE ANTI POISON	03.83.32.36.36

### DEPANNAGES

EDF	0.810.333.054
GDF	0.800.668.888

### ASSISTANCES

Enfance maltraitée	119
Drogue info service	0.800.235.236
Croix Rouge	0.800.858.858
<b>Caisse primaire</b> d'assurance maladie	0.820.904.184
Caisse d'Allocations Familiales	0.820.25.54.10

## Comité des fêtes

Suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal une assemblée extraordinaire du Comité des fêtes a eu lieu le 21 mars 2008 à la salle BIETRY.

Le président Gilles ZINUTTI a annoncé sa démission suivi de Mme HYPOLITE vice Présidente.

Les Associations suivantes représentées par leur Président ont désiré également se retirer : l'Amicale des Sapeurs Pompiers Président Denis MICHEL, RCM : Président Dominique GEORGE, Les Amis de l'École : Président Denis VALANCE et le Foyer Rural : Président Jérôme THOUVENIN.

Le mercredi 26 mars un nouveau bureau a été constitué :

Pour les Associations les représentants sont:

**ACCA** (Association Communale Chasse Agréée) Claude COLIN, **ARC EN CIEL** Edith PIERRE , **ASVPP** (Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention des Pollutions) Damienne VILLAUME , **3C2M** Brigitte BERRARD , **Club de l'Amitié** Yvette BENOIT et Bernadette GEORGES , **Les Anciens Combattants** Philippe JOANNARD , **Association Familiale** Éric POIREL,

Deux sections du Foyer Rural : **FOOT** Gérard GEORGES et **TENNIS de TABLE** Christophe COSSIN et Marie Claire PICARD.

Pour la partie commune les membres sont:

Martine PETTOVEL et Damienne VILLAUME , Joël BOUDOT , Sylvain BARP , Michel CHANDELLIER , Éric POIREL , Michel GEORGES et Dominique THIRIET

Après le vote de l'assemblée le bureau a été constitué comme suit:

Présidente:	Damienne VILLAUME
Vice Présidente:	Martine PETTOVEL
Secrétaire:	Brigitte BERRARD
Trésorier	Dominique THIRIET



## INFOS JEUNES

### Pourquoi est-ce que l'on éternue ?

Atchoum ! Le printemps est la saison des rhumes et des allergies... Mais sais-tu pourquoi on éternue ? En fait, éternuer est un réflexe. Lorsque tu es enrhumé ou irrité par du pollen ou une poussière, tu mets en place un système de défense afin d'éviter que le corps étranger n'aille dans tes voies respiratoires. Tu expulses alors de l'air de manière brusque, par le nez et la bouche, ce qui dégage tes voies respiratoires ! Il faut toujours mettre ta main devant ta bouche en éternuant pour ne pas envoyer de microbes aux personnes autour de toi. Et si une personne éternue près de toi, n'oublie pas de lui dire : "à tes souhaits !"

### Comment attrape-t-on des poux ?

Mais non, attraper des poux ne veut pas dire que l'on est sale ! Au contraire, les poux adorent les cheveux propres ! Ces minuscules "bestioles" sont des insectes qui vivent sur le cuir chevelu. Ils pondent leurs oeufs (lentes) sur le cheveu très près de la racine. Rassure-toi, les poux n'apportent aucune maladie, seulement de fortes

démangeaisons ! Le problème, c'est que les poux sont voyageurs : ils se "promènent" très facilement d'une tête à l'autre : lorsque tes cheveux touchent ceux d'un autre enfant, lorsque tu prêtes ton peigne ou les écouteurs de ton baladeur de musique. Si un jour tu as des poux, avertis immédiatement tes parents et ta maîtresse : cela évitera aux autres d'en attraper !

## CLIN D'OEIL

La maîtresse interroge un nouvel élève qui vient d'arriver en ville.

Bien mon garçon , je vais tester ton niveau.

Combien font 12 plus 14 ?

32 madame!

Ah ...bon , plus facile: 10 et 7 ?

19 !

4 et 5 ?

12

Mais enfin , ce n'est pas croyable !tu as appris à compter tout seul ou quoi ?

Non madame c'est mon père qui m'a appris ....

Et qu'est-ce qu'il fait ton père.

Il est garçon de café , madame

Un homme va chez le dentiste

Il s'installe sur le fauteuil puis ouvre la bouche:

Mais toutes vos dents sont en or !

S'exclame le dentiste.

Oui justement , je viens vous demander de poser une alarme

Avant de partir en voyage pour deux semaines , un père a pris son fiston à part et lui dit qu'il était l'homme de la maison , maintenant et que en son absence il devait bien s'occuper de maman.

Le petit garçon prend son rôle à cœur et pendant la première semaine, il s'applique avec sérieux à être l'homme de la maison.

Le samedi soir , à la fin du dîner, il prend un air sérieux et dit:

Maman j'ai bien réfléchi

Je crois qu'il est temps d'offrir un nouveau vélo au petit.

## COIN SANTE

### JOURNEE NATIONALE DE PREVENTION ET DES DEPISTAGE DES CANCERS CUTANES

Le 15 mai 2008 sera organisée par le Syndicat National des Dermatologues, la 10<sup>ème</sup> journée de la prévention des cancers de la peau. Le dépistage est anonyme et gratuit.

Près de 1000 dermatologues interviendront à titre bénévole sur l'ensemble du territoire dans des centres d'accueil ouverts en liaison avec les collectivités territoriales.

Tél : 01 44 29 01 29 ou sur [www.syndicatdermatos.org](http://www.syndicatdermatos.org)

Proche de chez nous :

Le Centre de la Médecine du Travail

Avenue de l'Egalité

Zone d'Hellieule

88100 SAINT-DIE

Vous pourrez être accueillis entre 9 h 00 et 12 h 00

Et entre 14 h 00 et 17 h 00.

### Déshydratation

Les mécanismes du vieillissement des cellules, particulièrement celles du cerveau, déclenchent plus tardivement le signal de la soif chez les personnes âgées. Ainsi, certaines d'entre elles n'éprouvent le besoin de se désaltérer qu'une fois sur la pente dangereuse de la déshydratation. La personne âgée a donc besoin d'un apport en liquides tout aussi important qu'une personne jeune. Et plus elle est impotente ou fragile, plus les risques de déshydratation sont réels », explique le professeur François Blanchard, gériatre. Un litre et demi de liquide par jour est conseillé pour les aînés s'alimentant de façon équilibrée. Cette quantité doit rester constante, en hiver comme en été, et cela est d'autant plus vrai que les personnes âgées ont tendance à augmenter le chauffage de leur appartement dès qu'il fait un peu frisquet dehors. À bannir donc les atmosphères surchauffées, au profit d'un air ventilé, quitte à ouvrir grand les fenêtres !

### Les autres causes de déshydratation

Une personne âgée malmenée par la fièvre, des épisodes de diarrhées ou de vomissements, « subit une sudation (transpiration) et des pertes digestives conséquentes qui doivent absolument être compensées, sinon la personne s'enfonce dans une forme de torpeur, puis dans le coma dans les formes les plus graves de déshydratation », précise le professeur Blanchard. Elle doit donc faire l'objet d'une surveillance accrue afin qu'elle boive davantage qu'à son habitude. L'hospitalisation peut être nécessaire pour réhydrater la personne âgée à l'aide d'une perfusion et rechercher les causes de la déshydratation (comme la prise de diurétiques ou de laxatifs). Il arrive malheureusement que la personne âgée soit contrainte malgré elle de limiter sa ration de liquides. « Ne pas pouvoir attraper son verre de jus d'orange parce que la préhension des objets est difficile peut être lourd de conséquences », souligne le professeur Blanchard. L'entourage, en présence d'une personne dépendante ou ayant de graves difficultés d'expression, doit être à l'écoute de ses besoins et s'informer des aides techniques pouvant améliorer son environnement. Mais que faire lorsqu'un grand-parent souffrant d'incontinence urinaire a peur d'avaler la moindre soupe ? Pour ces personnes à risque et toutes celles qui sont seules ou éloignées de leur famille, les conseils et le suivi régulier d'un médecin traitant sont plus qu'indispensables.

### Donner envie de boire

Si la personne âgée ne songe pas à boire, il faut exciter son envie par des boissons qui lui font plaisir. Il ne faut surtout pas la forcer, mais lui proposer des rations en petites quantités tout au long de la journée. Privilégiez les breuvages riches en calcium et en vitamines : lait et jus de fruits. Si la personne est souvent alitée, handicapée physique ou très inactive, ses besoins ne sont pas pour autant diminués. Dans ce cas, il faut compter deux litres et demi d'eau par jour en incluant celle contenue dans les aliments solides.